

**L'admission en IFSI en 2019** - Le comité de suivi de l'universitarisation des formations paramédicales et maïeutiques a repris ses travaux le 5 septembre. Un des axes de travail, les modalités de l'admission en IFSI, fait l'objet d'un atelier de travail spécifique.

Les travaux de ce groupe, qui succède au groupe de concertation réuni au printemps, ont débuté le 12 septembre. Plusieurs temps de réunion se succéderont d'ici fin octobre.

**Il faut en effet d'ici novembre :**

- préparer l'ouverture de la plateforme Parcoursup en décembre : rédaction des caractéristiques et des attendus de la formation, composition des dossiers, modalités d'examen de ces dossiers
- finaliser les autres voies d'accès à la formation (reprise d'études en particulier)
- finaliser le dispositif de consolidation des acquis en début de formation

**D'ores et déjà nous savons que :**

- l'examen d'entrée pour les professionnels AS-AXP non bacheliers, justifiant de 3 années d'expérience est maintenu en 2019
- la valorisation des classes préparatoires à l'entrée en formation en soins infirmiers est prévue et en cours de définition

Nous continuons à vous informer de l'actualité par ce biais et sur le compte facebook de l'Institut.

Nous vous informerons lors des journées portes ouvertes les **samedi 8 décembre 2018, 9 février 2019 et 25 mai 2019 de 11h à 17h** (visites, conférences, échanges individualisés avec l'équipe administrative et l'équipe pédagogique)

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos questions (01 44 12 35 23)